



Advance Collection of Women's Testimonies from the *Women's Court* Kampala, 1 June 2010



Uganda

*Jane Akwero Odwong, Greater North Women Voices for Peace Network,
Concerned Women's Organization for Peace and Development*

For 21 agonizing years, the Greater North of Uganda was engulfed in armed conflict between the Government of Uganda and the Lord's Resistance Army (LRA) rebels (known for random and gruesome attacks, and campaigns of terror against civilians) in the sub-regions of Acholi, Lango, Teso, and some parts of West Nile.

1

Almost two million people were displaced to camps. About 90% of the Acholi population were in these camps and lived on food aid. The epicentre of the conflict was in the Acholi sub-region.

Although earlier efforts were made to bring the Government of Uganda and the LRA to peaceful dialogue to resolve the conflict, certain developments and the current peace talks have presented a real move towards realization of meaningful peace in Northern Uganda.

Certain developments in the external environment such as:

- The peaceful settlement of the conflict in Sudan and the establishment of the Government of Southern Sudan;
- Increased internal focus from the United Nations (i.e. the regular visits paid by Jan Egeland, former Under-Secretary-General for Humanitarian Affairs and Emergency Relief Coordinator);
- The indictment of five top LRA commanders by the International Criminal Court (ICC);
- Heightened military operations by the Uganda People's Defence Forces (UPDF).

All the above combined to exert pressure on the two parties to ensure resolution of the peace talks to the level at which they are today. Northern Uganda is presently peaceful with most of the IDP camps demolished, and people living again in their original villages.

Women's Initiatives for Gender Justice



During the armed conflict women and children were the most affected. Often defenceless, women and girls became victims of rape and other forms of abuse carried out by both the rebels and the National Resistance Army (NRA) soldiers. It was estimated that in the then districts of Kitgum and Gulu, over 4,000 civilians, most of them women and children, had their noses, ears, mouths, breasts and limbs cut off by the LRA rebels.¹ Very often, women and children trying to flee from the fighting were kidnapped, detained or killed by the rebels or counter-insurgent forces. Some women who were interviewed confirmed that in such counter-insurgency operations, government soldiers sometimes used sexual abuse to extract information from women suspected of involvement in the armed opposition, or even punished women who lived in areas known to be sympathetic to the rebels. Such practices were rampant between 1986-1987 (in the early stage of the insurgency), and committed especially by soldiers of the former Uganda Freedom Movement (UFM) and the Federal Democratic Movement of Uganda (FEDEMU) who were integrated into the National Resistance Movement.

Forms of Violations/Atrocities Suffered

Throughout the duration of the war, numerous violations were suffered by women and children in the community. They include but are not limited to the following:

- Mass murder;
- Sexual slavery and violence;
- Mutilations;
- Gang rape;
- Abduction of both children and adults;
- Destruction of property;
- Loss of land;
- Physical torture;
- Forced marriage;
- Forced labour, as abductees were forced to carry heavy loads over long distances, which sometimes included lit charcoal stoves;
- Forced necrophilia, i.e. sexual activity with a corpse;
- Boiling people in pots;
- Forcing people to drink blood as initiation into rebel groups;
- Forced incest;
- Forcing parents to kill their own children (as was done to a woman in Mucwini);
- Setting up ambushes (on roads, near wells, etc);
- Use of land mines;
- Food insecurity leading to famine.

2

The perpetrators of these atrocities were:

- The Lord's Resistance Army;
- Uganda People's Defence Forces personnel;
- Karamojong cattle rustlers;
- Uganda People's Alliance (UPA);
- National Resistance Army;

¹ The New Vision, April 1992.



- Male community members who took advantage of the situation.

Consequently these violations led to death, abject poverty, physical trauma, psychological torture and trauma, and the creation of widows and orphans. These were manifested in the following ways:

- Women and girls were subjected and exposed to gender-based violence in situations of displacement and denial of access to services. They were, and are still, marginalized and unprotected as reflected by the rampant cases of domestic violence;
- Teenage pregnancies were, and are still, common practice because of the breakdown of security, societal values and morals;
- Vulnerability to sexual abuse and exploitation which has led to long term adverse effects on women's reproductive health and increased the spread of HIV/AIDS;
- Internal displacement and forced migration;
- Female ex-combatants are victims of hostility, suspicion, outright rejection and discrimination.

Accountability

Women victims, survivors and their communities are demanding justice and accountability which entails:

- Formal justice systems (through the ICC and domestic Courts in Ugandan and other countries) ;
- Alternative dispute resolution systems ;
- Traditional justice systems.

3

However, our expectations of the ICC to provide the opportunity for accountability are very high because we know that:

- Victims will have the chance to participate in the proceedings;
- The provisions for the rights of the accused and the role of the Defence counsel under the Rome Statute of the ICC are better than presently available under domestic laws in Uganda;
- There is no death penalty;
- The judicial process/procedure under international law is more transparent;
- Semblance of truth telling.

We further expect the ICC to carry out investigations into all crimes and parties involved in the conflict, because of its crucial capability in addressing the most serious crimes including gender-based crimes committed by the top commanders.

As much as the ICC has been mindful of the ongoing peace negotiations and allowed time for them to lead to some agreements in order to end all hostilities in Northern Uganda, women had envisaged that by now, this year 2010, the ICC would have:

- Arrested and prosecuted those charged with war crimes and crimes against humanity in Uganda;
- Brought those responsible for atrocities in Northern and North-East Uganda to trial;
- Demonstrated impartiality and fully investigated the crimes within the courts of judicature – the crimes committed by all parties to the conflict;

Women's Initiatives for Gender Justice



- The Amnesty Act and pardon granted to former rebels has denied justice to victims of violence including women and girls (this doesn't really fit with the expectations).

Conclusion

In my analysis, I have come up with the following recommendations:

- There is a need for continuous collection of information on violations;
- Women and communities ought to be trained on their rights and necessary mechanisms;
- There should be equitable resource mobilization;
- Prioritizing of activities for collective activism for gender justice;
- Provision of legal literacy and legal aid.

In this regard, we women wish to pay special tribute to the Women's Initiatives for Gender Justice, ISIS-Women's International Cross Cultural Exchange, United Nations Development Fund for Women and other national and regional women's organizations for their support to the grassroots women's organizations in the North and North-eastern Uganda. Thank you for being there at our time of greatest need; when our voices needed to be heard, when our confidence wavered –because you made our situations known. Justice and accountability still demand that our advocacy partnership be made even stronger.

Thank you for listening to what I have to say.



Sudan

Amira Khair, Women's Initiatives for Gender Justice

THE EFFECT OF THE DARFUR CONFLICT ON WOMEN

A recent report by UNICEF states that the estimated population affected by the conflict in Darfur is 2.74 million, of which 1.64 million, or over 60%, are women and children.²

In research I conducted and coordinated in 2005 in South and North Darfur, we found that in about 600 cases randomly selected from different camps, every woman had been a victim of gender-based crimes and over 55% had been raped. This clearly indicates that violence against women is increasing on a daily basis, and it is used as weapon of war and a tool to destroy communities.

Women victims/survivors are also re-victimized by Sudanese laws. Under the rape law, a woman reporting a rape is considered to be confessing sexual intercourse out of wedlock unless she is able to have her allegation supported by four male witnesses. This directly impacts on women's access to treatment and rehabilitation, as well as access to justice.

Darfurian women are famous for playing a very important role in the economic life of their families. Women from Darfur are known to work in areas that in other communities and tribes of Sudan are carried out by men such as construction, in particular carrying construction materials. Before the war started, women used to work in the production and selling of handicrafts, in agriculture, and selling fruits, vegetables etc. But when the conflict started, women lost all their sources of income and started to depend on fetching firewood, an activity that exposes them to the danger of being attacked, as it requires them to leave the camp.

In their testimonies as victims/survivors, women spoke about their experiences during the attack and about the different types of harm they suffered or witnessed, including killing, rape, torture, beating, miscarriages, verbal abuse, loss of family members. From the testimonies it is clear that these abuses are systematic.

At the same time, women are looking forward to being included in the peace negotiations and peace process from the beginning through the activation of UN Security Council Resolutions 1325 and 1820. This would have a big impact on the outcome of the peace talks. Women always state their interest in sitting and discussing accountability through the peace process, as well as through different legal mechanisms, including international ones. Women are fighting to see an end to impunity, and would like to witness the prosecution of the perpetrators at different levels; meanwhile they expect that considerable measures will be taken for their protection. Women will not support any agreement that does not include accountability.

Darfur women and affected communities are looking for the cooperation of the international community and of the States Parties to the Rome Statute to implement all the arrest warrants related to the Darfur situation before the ICC.

² UNICEF, *The Effects of Conflict on Health and Well-being of Women and Girls in Darfur*

Women's Initiatives for Gender Justice



The UN should take a clear position and avoid creating confusion within the Sudanese affected community. For example, the UN participation in the inauguration of the new mandate of Omar Al Bashir as President of Sudan was quite controversial since victims/survivors are aware that the Darfur conflict was referred by the UN Security Council to the ICC, and that Al Bashir has been indicted by the Court for war crimes, crimes against humanity and genocide.



République Démocratique du Congo

Emérite Tabisha Mongelwa, AFD (Action de Femmes pour le Développement)

ETAT DES LIEUX ET APPREHENSIONS DES COMMUNAUTES DES PROVINCES DU NORD ET SUD KIVU CONCERNANT LA PAIX ET LA SECURITE SOUS LA JUSTICE NATIONALE ET INTERNATIONALE

La RDC est devenue le dépotoir des groupes armés régionaux, le FNL du Burundi, les FDLR du Rwanda, le LRA de l'Ouganda, les MBORORO de la Somalie. Ceci constitue un danger pour l'Afrique Centrale. Un pays agissant seul n'aura rien de dissuasif; il faut une implication volontaire de la Communauté Internationale et de l'Union Africaine pour une paix durable.

La situation des communautés et de la femme au Sud Kivu est très déplorable compte tenu du concours des faits et événements multiplicateurs de l'insécurité dans la Province du Sud Kivu. Ces faits et événements sont les suivants :

- Les guerres, conflits permanents entre 1996 et 2002 ;
- La présence des groupes armés tant nationaux qu'étrangers (FDLR) ;
- Les opérations de traque des FDLR, notamment Umoja Wetu, Kimya 1, Kimya 2 et Amani Leo ;
- La circulation massive des armes, et leur détention par les personnes non contrôlées.

7

Le concours de ces éléments crée un terrain propice aux conflits et leur pérennisation, ayant des conséquences néfastes pour les êtres vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Dans les provinces du Nord et Sud Kivu, les communautés sont encore gérées suivant des pratiques coutumières discriminatoires, même si ces dernières sont réprimées par la loi. La législation Congolaise (Code de Famille) contient encore des lois discriminatoires. La société considère que la femme doit supporter, et endurer, sans porter plainte, ni au niveau familial, ni au niveau de la justice. On lui inculque d'abord la morale, les us et coutumes, ensuite, la minimisation et la banalisation de ses problèmes, pour enfin l'encourager à supporter, ou à laisser faire. En milieu rural, une femme qui se présente devant la justice tique la population et souvent les commentaires tendent au négatif malgré son problème.

Pour les cas de viol, corruption, et impunité, la problématique des preuves et des réparations, ainsi que la non-indemnisation des victimes, renforcent cet état coutumier ; les arrangements à l'amiable, qui bénéficient plus à la famille ou à l'époux qu'à la victime, prennent de l'ampleur. La banalisation du viol, de la pension alimentaire, des droits de la veuve, de l'héritage de la fille et femme (la fille est considérée comme un passant par sa famille, et comme un étranger par sa belle-famille). Lorsque les auteurs du viol font partie du personnel du Système des Nations Unies et des casques bleu, ils sont rapatriés pour être jugés dans leur pays respectifs, et la victime et la communauté ne sont pas tenues informées de la justice rendue. Les amendes qui sont infligées après jugement bénéficient aux pays des ressortissants coupables, et aucun programme n'a été mis en place pour la prise en charge des enfants qu'ils laissent en RD Congo.

Women's Initiatives for Gender Justice



Voici quelques statistiques de cas de viols, rapportés par les ONG tant locales qu'internationales intervenant sur le terrain, et de la justice rendue à leur égard :

2004 (Sud-Kivu) :

- 40,000 cas enregistrés par les ONG locales ;
- 9% avec VIH Sida ;
- 94,4% viols collectifs (± 6 auteurs pour une victime) ;
- 12%, introduction d'objets dans les organes génitaux ;
- Age des victimes de 4 – 80 ans.

2007 :

- 16,854 cas identifiés pour le Nord et Sud Kivu ;
- 39% des mineurs ;
- 22% avec VIH/SIDA ;
- 44 cas jugés.

2008 :

A) Sud Kivu

- 5,010 cas ; 102 cas jugés (2 %)

B) Nord Kivu

- 4,825 cas ; 96 cas jugés (2,4 %)

C) Province Orientale

- 1,116 cas ; 135 cas jugés (11,7 %)

2009 (Sud – Kivu) :

- 5,650 cas de viol enregistrés ;
- 34% mineurs (de 4 à 17 ans) ;
- 528 cas de fistules vaginales réparées ;
- 705 dossiers déposés à la justice ;
- 252 jugés ;
- Aucun dossier n'a donné lieu à indemnisation.

8

Conclusion

Les données identifiées sur toute l'étendue de la RDC font état de :

- 13230 cas en 2007 ;
- 15314 cas en 2008 ;
- 15297 cas en 2009.

Le taux national de prévalance du VIH/SIDA pour les cas de viol et violences sexuelles était de 4,5% en 2009. Aucun cas n'a donné lieu à une indemnisation.

D'une manière générale, les conséquences du conflit sur les populations civiles sont :

- Les massacres à grande échelle ;
- La naissance de groupes armés de résistance communautaire ;
- Les phénomènes des enfants soldats et enfants de la rue, ainsi que fendeurs ;

Women's Initiatives for Gender Justice



- Les menaces et tueries ciblées sur des activistes des droits humains, et journalistes, par des inconnus ;
- La constitution de filières de bandits locaux et étrangers ;
- La destruction des infrastructures de base ;
- La circulation massive des armes ;
- L'augmentation des veuves, des filles-mères ainsi que des femmes chefs-de-ménage ;
- Les enfants nés des viols (par les nationaux, les FDLR et le personnel des Agences du Système des Nations Unies) abandonnés, leurs mères en majorité très vulnérables ;
- La recrudescence de la propagation du VIH/SIDA ;
- L'insécurité généralisée ;
- La corruption, les arrestations arbitraires et la détention illégale, l'extorsion ;
- Le pillage de ressources ;
- Le renforcement de la pauvreté et de la surcharge chez la femme ;
- Les vols à main armée, sporadiques et permanents ;
- Le déplacement massif des populations civiles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Province ;
- La faible production des communautés en produits de subsistance due aux difficultés d'accès aux champs, aux marchés, etc ;
- La faible santé des survivantes de viol (mutilation, fistules vaginales) ;
- Les tueries sporadiques et permanentes ;
- L'impunité et protectionnisme des auteurs de violations des droits humains ;
- L'importation de cultures de violence (viol, tuerie) ;
- La cassure des relations intra et inter communautaires.

9

Néanmoins, le gouvernement a entrepris certaines initiatives de paix dans le but d'atténuer ou d'arrêter ces méfaits des conflits armés. Il s'agit notamment des accords de paix de Goma pour les Provinces de Nord et Sud Kivu, et de la normalisation des relations avec les pays voisins (Rwanda, Ouganda et Burundi).

Malheureusement, le constat fait après ces initiatives de paix ne présente guère une amélioration des situations ci-haut précitées. Ces mêmes phénomènes multiplicateurs continuent à se perpétuer au vu et au su de la communauté internationale, et de la MONUC. L'action de la communauté internationale n'a pas encore eu les résultats attendus par la population bien que certains aspects ont connu un début d'amélioration.

Les auteurs des crimes continuent à se mouvoir librement et à en perpétrer d'autres, comme les FDLR et le LRA. Ces derniers n'ont pas encore réussi, non plus, à protéger les populations civiles contre les criminels. La communauté internationale demeure silencieuse sur la question des FDLR, malgré les atrocités qu'ils commettent. C'est ainsi que les FDLR se livrent activement à des tueries, massacres, barrages routiers, enlèvements de filles et femmes afin de leur faire endurer sévices sexuelles, viols (collectifs, massifs, exigés entre deux membres directs de la famille - fille et son père ou garçon et sa mère- et/ou avec meurtres), incendies de maisons, commerce d'armes légères, et stupéfiants avec leurs collaborateurs locaux.

Dans ces provinces, l'accès de la femme à la justice, coutumière, matrimoniale, tant civile que pénale, reste encore un grand défi. La banalisation de la problématique liée à la femme et du genre est observable quotidiennement à tous les niveaux, et dans tous les secteurs de la vie.

Women's Initiatives for Gender Justice



Puisque la justice est l'ombre de la paix, l'impunité notoire des responsables d'actes commis actuellement contre les femmes, victimes, et communautés, pérennisent leurs actes, et favorise la propagation des conflits sur des vastes étendues, tant nationales que de pays voisins. Ceci place les femmes et les communautés dans une situation déplorable, inhumaine et dégradante perpétuelle.

La justice paraît illusoire lorsque ce sont seuls les pauvres citoyens et les petits militaires qui se retrouvent en prison, alors que les auteurs jouissant d'un pouvoir ou d'un parapluie sont protégés, en dépit des textes légaux répressifs existants.

Quand et par quel système la femme Congolaise retrouvera t'elle sa dignité ?

L'impact de la CPI sur nos communautés et sur les victimes en province du Sud Kivu

La population en milieu rural est caractérisée par une pauvreté extrême, l'analphabétisme, l'ignorance criante des droits, l'inaccessibilité à l'information ; tout ceci aggravé par des guerres et conflits de toute nature.

Nous, communautés et victimes, sommes sous-informées au sujet de la CPI, car les sensibilisations se font uniquement dans de grands centres urbains aux moyens des conférences, ateliers, télévision, journaux, radio, et autres.

Il est pourtant évident que plus de 80% de nos populations vit en milieu rural, et c'est dans ces milieux que se commettent la majorité des atrocités et violences. Avoir un poste radio est un luxe, et ceux qui en possèdent connaissent de grandes difficultés pour en payer régulièrement les piles. L'information/communication passe, dans la majorité des cas, de bouche à oreille.

10

Les mots CPI sont à peine arrivés à quelques oreilles avec les arrestations de Thomas LUBANGA et de Jean Pierre BEMBA. On sait que la CPI est une justice internationale pour des crimes, mais rien du tout sur ses activités. Les habitants de la province du Sud Kivu, porte d'entrée de toutes les guerres en RDC et bastion des atrocités massives et multiples (enterrement vivant des femmes, massacres à grande échelle des populations civiles, etc) s'étonne de voir, que malgré le degré des horreurs et crimes indescriptibles, malgré les guerres répétitives d'une violence sans seuil, le mot GENOCIDE est réservé pour ailleurs, et que jusqu'à présent, aucun auteur de ces crimes n'a été arrêté dans leur province.

Néanmoins, ces deux arrestations précitées ont donné l'espoir aux attentes de la population de voir les auteurs des crimes être jugés un jour ou l'autre. Celles-ci ont eu un impact positif, notamment :

- Les exactions, les violations massives des droits humains tendent à la baisse ;
- Le comportement des seigneurs des guerres (les groupes armés, les chefs militaires) a fléchi dans le processus de la paix ;
- Le moral des victimes et des communautés est rehaussé avec l'espoir de voir leurs bourreaux jugés;
- L'éloignement ou la rélévation des auteurs des crimes.

En bref, ces arrestations ont eu des effets dissuasifs et psycho-sociaux positifs sur l'Etat, les groupes armés, et leurs collaborateurs. Mais malgré ces espoirs suscités, vivant l'état de l'impunité au niveau

Women's Initiatives for Gender Justice



national et local, les communautés et les victimes soulèvent au fur et à mesure certaines inquiétudes quant :

- A la date du 1^{er} Juillet 2002, qui déçoit car de grandes et massives violences commises au Sud Kivu ont eu lieu avant cette date ;
- A l'impatience due au retard d'enquêtes au Sud Kivu ;
- Aux seuls leaders répondant aux crimes en lieu et place des vrais auteurs ;
- A la non condamnation d'un des prévenus de la RDC transféré à la CPI il y a 6 ans ;
- Au fait qu' aucun membre étatique n'a été arrêté et transféré à la CPI.

En un mot, les attentes, au vu de tout cela, commencent à s'effriter, laissant ainsi place à la désolation, aux doutes, et aux présomptions suivantes :

- la politisation, le protectionnisme (BOSCO et NKUNDA protégés) et la partialité (LUBANGA et BEMBA livrés).

Les communautés et victimes se posent les questions suivantes :

- Devant quelle juridiction les FDLR devront-ils répondre pour tous ces crimes commis sur le territoire Congolais ?
- A quand l'indemnisation des victimes, et la prise en charge des enfants issus des viols commis par le personnel du système des Nations Unies en RDC ?
- A quand le jugement des Congolais transférés à la CPI ?
- Existe-t-il un service genre autour du Procureur pour conseiller et attirer l'attention du Procureur sur les violences faites aux femmes ?
- La CPI, une institution mondiale des colonies et métropoles, des riches et pauvres, des noirs et blancs, est-elle démocratisée ?
- Quel seuil d'atrocité et de nombre de victimes la CPI attend-t-elle pour lancer les enquêtes au Sud Kivu ?
- Quel est le statut des acteurs engagés à accompagner les victimes dans la procédure ?
- La CPI étant éloignée, quelle sera la prise en charge des dépendants des victimes dont la plupart sont chefs de ménage, lors de la procédure ?

11

De ce qui précède, nous croyons que les Etats devront impérativement intégrer les dimensions des causes tant régionales qu'internes de l'instabilité de la RDC, telles que la faible ou mauvaise gouvernance, dans leurs conclusions, et se prononcer sur les crimes d'agression et de génocide, ainsi que les crises internes du Rwanda (FDLR) et de l'Ouganda (LRA).

Ainsi, nous recommandons à la CPI :

- D'appuyer les ONG basées en milieux ruraux pour la sensibilisation, la vulgarisation et l'information permanente de leurs communautés, ainsi que d'intensifier l'information et la formation des acteurs ;
- D'accélérer la procédure et de juger dans un temps relativement court (\pm 6 mois) ;
- D'avoir des effets dissuasifs même du côté étatique ;
- De reconnaître le statut d'intermédiaires pour les acteurs qui accompagnent les victimes ;
- De pousser les Etats, dans le cadre diplomatique, à respecter les prescrits de la CPI ;
- De mener un plaidoyer pour la justice de genre aussi au niveau des états que du Conseil de Sécurité des Nations Unies.
- De faire un plaidoyer auprès de la communauté en vue du rapatriement des FDLR et des LRA dans leurs pays respectifs par l'organisation de l'Opération TURQOISE II.

Women's Initiatives for Gender Justice



Exclusion des femmes du processus de paix et de la prise de décision.

Permettez-moi que je commence par un titre-rappel. « **Qu'est-ce que c'est une femme ?** »

- Etre de sexe féminin, digne de respect et de la vie ;
- Protectrice et procréatrice de la vie ;
- Pourvoyeuse ;
- Educatrice ;
- Cœur de la famille et des communautés ;
- Conservatrice des valeurs ;
- Soucieuse de l'avenir de sa progéniture ;
- Élément d'alliance familiale, communautaire, tribale, antagoniste ;
- Mère de la nation.

La femme Congolaise continue à lutter activement contre toutes les formes de discrimination à son égard, et la tâche est encore difficile, mais non impossible. La question de paix et de justice semble encore être une affaire d'hommes malgré les valeurs divines et naturelles de la femme, les bonnes contributions pour la paix, la parité consignée dans la constitution, et plusieurs dispositions des lois existantes ainsi que des discours théoriques en faveur des femmes.

Pendant les guerres, la femme reste le bouclier communautaire, et elle demeure le pilier du tissu socio-économique après les guerres. Lors des processus de paix, la femme Congolaise est toujours exclue des assises de prise de grandes décisions, alors qu'elle est souffrir le plus victime des conséquences des guerres, et des atteintes aux valeurs communautaires qu'elles impliquent. Sa place dans l'espace des assises des grandes décisions de recherche de paix n'est pas encore effectivement reconnue.

Cet état des choses date de longtemps; il s'améliore à une vitesse de caméléon. La femme est moins impliquée à tous les niveaux, et pourtant les différents processus font allusion à la réconciliation des fils et filles du pays, et au rétablissement d'un Etat de droit.

Le grand penseur Ghandi a dit : *faire quelque chose pour moi sans moi, c'est le faire contre moi.*

L'histoire orale et les archives prouvent l'exclusion observable du genre, notamment :

- La table Ronde du 20 Janvier 1960 : la Belgique n'a pas pensé aux femmes dans les discussions sur l'indépendance de la RDC ;
- Les Accords de Sun City en 2003, pour la Transition de la RDC après les guerres : les femmes Congolaises n'étaient pas officiellement invitées. Par leurs pressions et présence forcée, elles ont obtenu une place pour la déclaration finale ;
- La Commission Vérité et Réconciliation (CVR) en 2004, et la Commission Electorale Indépendante (CEI) en 2006 : aucune femme n'a figuré au sein de l'équipe des animateurs au niveau national ;
- Le Communiqué Conjoint de Nairobi 2007 sur la problématique des FDLR : aucune femme n'était présente dans les assises ;
- La Conférence sur la Paix, Sécurité et le Développement des Provinces du Nord et Sud Kivu, en Janvier 2008 qui donna naissance au Programme Amani Leo : aucune femme parmi les animateurs au niveau national ;

Women's Initiatives for Gender Justice



- la Conférence de Nairobi sur les accords entre gouvernement et CNDP en 2009 : une femme du coté CNDP ;
- Dans le Comité National de Suivi des Accords de paix en 2009 : trois femmes politiques du coté gouvernement ;
- Dans la loi sur la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) en 2010, pour les prochaines élections en 2011, il y a exclusion du genre. Les femmes et la société civile plaident pour leur présence, le débat est en cours.

Nous nous demandons, par la suite, quel est le nombre de femmes présentes aux assises des Etats au Conseil de Sécurité des Nations Unies ?

Dans plusieurs cultures Africaines, la femme n'égorge pas des bêtes, car l'on dit qu'elle est donneuse de vie; elle ne peut donc l'enlever. Elle est quasi absente dans les groupes armés et moins présente dans la politique.

Les médiateurs et facilitateurs internationaux, les belligérants (gouvernements et groupes armés) ne s'intéressent qu'à deux parties, belligérantes, alors que la présence de la femme, élément neutre et souffrant le plus, ne les préoccupe guère. Les femmes de la société civile qui bousculent l'ordre des choses, pour y prendre part, sont subies comme une interférence.

Cette attitude, issue du poids des coutumes, de l'égoïsme de l'homme en général, est un frein à l'épanouissement de la femme tant au niveau familial, communautaire, national qu'international. Les décisions de paix sont souvent mises en œuvre de manière à compliquer l'atteinte des résultats escomptés, et les résultats sont souvent négatifs; d'où le cycle de conflits armés persistants, et la lenteur vers le développement des entités et du pays.

Les femmes Congolaises à l'Est de la RDC (Provinces Nord Kivu, Sud Kivu, Orientale) sont très actives dans les processus de paix en dépit des moyens financiers et techniques, qui sont très limités, de la place et de l'espace très réduits que les hommes et le système leur offrent.

Si vous vous sentez encore individuellement engagées parmi ceux qui militent pour la promotion de la paix et des droits des femmes, veuillez le manifester en applaudissant pendant seulement 30 secondes.

QUE L'ETERNEL DIEU BENISSE LA PAIX DANS LE MONDE.

Je vous en remercie.



Women's Initiatives for Gender Justice



République Centrafricaine

Lewis Alexis Mbolinani, JUPEDEC (Jeunesse Unie pour l'Environnement et le Développement Communautaire)

EFFETS DE LA REBELLION LRA (Lord's Resistance Army) ET D'AUTRES GROUPES ARMES, SUR LES FEMMES ET LES COMMUNAUTES DE BASE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE: LE CAS DE LA REGION DU SUD-EST



14

Objectifs de la Présentation

- Expliquer la définition de violence sexiste et de violence sexuelle;
- Décrire le lien entre la violence sexuelle et la violation des droits humains;
- Etablir les causes profondes, les facteurs de risque et les conséquences de la violence sexiste sur les femmes et les communautés de base;
- Comprendre que la prévention et la réaction face à la violence sexiste exigent une action multisectorielle et interinstitutionnelle.

Définitions

- A cause de sa nature très «sensible», il manque une définition consensuelle;
- Les agences humanitaires n'ont pas non plus de définition précise de «violence sexiste», «violence de genre», «violence contre les femmes»;
- Définition de l'IASC (Inter-Agency Standing Committee): «terme générique désignant tout acte préjudiciable perpétré contre la volonté d'un individu (sans consentement), et qui est fondé sur des différences (genre) attribuées par la société entre hommes et femmes».

Women's Initiatives for Gender Justice



Advanced Collection of Women's Testimonies from the Women's Court
Kampala, 1 June 2010

Contexte général

- a. **Localisation;**
- b. **Les potentialités féminines;**
- c. **Les problèmes sociaux.**

a. Localisation

- Dans le Nord, frontière avec le Tchad;
- Nord Est, frontière avec le Soudan (Darfour);
- Sud Est, frontière avec la RDC (Ex Zaïre).

b. Les potentialités féminines

- Femmes : mères et responsables des foyers ménagers;
- Actrices du développement social et économique (petit commerce);
- Agent de développement culturel et agricole;
- Réconciliatrices des clans en conflits (voir l'histoire des Biri et leurs alliés Bassiri);
- Consolatrice en temps de crise.

c. Les problèmes sociaux

- Eloignement de la Capitale Bangui (échanges et communications difficiles);
- Tabous (poids de la tradition, ou pesanteurs sociaux);
- Analphabétisme chronique (niveau très bas, minimum Classe de CE2 ou rien);
- Tendance au mariage sous influences parentales ou crise sociales;
- Harcèlement et violences sexuelles suivis de grossesses précoces et infections;
- Violences sexuelles orchestrées par les rebelles du LRA en RCA;
- Honte et peur de mobilisation publique;
- Niveau de vie sociale très bas.

15

Les conflits et leurs perspectives

- a. **L'avènement rebelle;**
- b. **Les conséquences ou impact;**
- c. **Perspectives of solutions.**

a. L'avènement rebelle

- Braquages et quêtes de ravitaillement alimentaire par force ;
- Viols fréquents des femmes et des mineures;
- Phénomène d'Enfants Soldats ou esclaves modernes EAFGA (enfants associés aux forces et groupes armés);
- Femmes victimes d'esclavage sexuel;
- Déportation de femmes;
- Destructures des cultures, champs dévastés et greniers brûlés;
- Réfugiés Congolais en RCA;



Women's Initiatives for Gender Justice



- Personnes Déplacées Internes (IDPs);
- Assassinats de personnes âgés ou jeunes et adultes « récalcitrants»;
- Personnes Déplacées Internes (IDPs), femmes et enfants très majoritaires, succombant par la fatigue, la faim et les maladies;
- Assassinats crapuleux.

b. Les conséquences ou impact

- Stigmatisation sociale de la femme;
- Régression de la population affaiblie;
- Insertion féminine négligée;
- Enfants abandonnés, orphelins et non prise en charge;
- Economie locale toujours en régression (basses productions);
- Disette et famine locales accrues;
- Paupérisation de la Population;
- Populations isolées de toute activité participatives ;
- Certains des 111 centrafricains et centrafricaines kidnappés en mars 2008 et déportés en RDC, puis s'étant rescapés lors de « l'Opération Tonnerre », et ayant été accueillis par des familles Congolaises, se sont retrouvés victimes une seconde fois du LRA/d'autres groupes armés, avec les familles d'accueil en RDC. Plus de 7000 réfugiés Congolais sont accueillis en RCA depuis le 19 Juin 2009 à nos jours.



c. Perspectives de solutions

Sur le plan social

- Initier des actions en faveurs des IDPs ou réfugiés dans d'autres pays;
- Restaurer la mobilisation sociale en faveur des femmes et des enfants victimes d'exactions;
- Appui aux organisations de la Société civile engagées dans la prévention de conflits et la prise en charge des victimes de SGBV;
- Associer les femmes aux négociations et prise de décisions par rapport à la prévention, la gestion et résolution de conflits;
- Scolariser massivement les femmes, les enfants puis les former selon leurs capacités et les besoins de la société.

Sur le plan institutionnel

- Restaurer la sécurité en mobilisant les moyens y afférents;
- Veiller à l'application des lois régissant la vie des personnes vulnérables;
- Impliquer cette population dans l'application et le suivi des Pactes de la Cour Pénale Internationale (CPI);
- Création d'un Département de Genre (opérationnel) au sein du Statut de Rome;
- Sensibiliser les autorités et populations locales sur les biens fondés du Statut de Rome;
- Favoriser un échange de communication avec les autres régions (désenclavement);
- Mobiliser les forces de protection permanentes et d'interventions inter-régionales rapides en faveur des populations vulnérables;
- Stimuler les représentations locales des femmes et des enfants auprès des pouvoirs centraux (Chambres institutionnelles, Organisations humanitaires, séminaires de formation, Sessions internationales, etc.;

Women's Initiatives for Gender Justice



- Renforcer le partenariat entre les ONG Internationales et les ONG Nationales.

Recommandations

- Mettre une synergie sous-régionale d'intervention en place afin d'arrêter Joseph Kony et tous ses associés;
- Qu'une justice internationale rigoureuse soit faite;
- Mener une étude approfondie sur les conséquences de la LRA sur les femmes, les enfants et les communautés de base;
- Que les victimes obtiennent réparations.

